

Communiqué de presse - Le manque d'opportunités de formation en français pour les ordres professionnels contribue à la pénurie sur le marché du travail.

Sensibilisation

Communiqué de presse – Le manque d’opportunités de formation en français pour les ordres professionnels contribue à la pénurie sur le marché du travail.

Montreal, 18 juillet 2022 – La Table ronde provinciale sur l’emploi (PERT) a publié un rapport sur le rôle des politiques de langue française dans les ordres professionnels du Québec. Le rapport souligne les lacunes de l’état actuel du soutien à la formation en français offert aux membres des ordres professionnels du Québec.

« La maîtrise de la langue française est une exigence pour être membre des ordres professionnels du Québec. Notre rapport montre qu’il n’existe actuellement aucune approche globale pour soutenir les Québécois qui sont professionnellement qualifiés pour exercer leurs professions respectives, mais qui doivent améliorer leur maîtrise du français. Nous craignons que cela n’exacerbe davantage la pénurie actuelle de main-d’œuvre », déclare Nicholas Salter, directeur général de la Table ronde provinciale sur l’emploi (PERT).

La province connaît actuellement une pénurie de main-d’œuvre, avec 37 120 postes vacants dans les domaines de la santé et de l’assistance sociale. Un récent rapport publié par le [ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale \(MTESS\)](#) montre que cette situation pourrait s’aggraver au cours des prochaines années. Le rapport du MTESS indique que près de la moitié des professions qui devraient connaître de graves pénuries de main-d’œuvre, dont les soins de santé et

l'assistance sociale, sont régies par des ordres professionnels, et que ces pénuries se feront sentir dans 16 des 17 régions de la province.

« Les nouvelles exigences du projet de loi 96 en matière de compétence linguistique en français risquent d'ajouter un obstacle supplémentaire pour les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français qui cherche à rester dans une profession réglementée ou s'y intégrer. De plus, les intervenants institutionnels tels que les ordres professionnels n'ont pas le mandat de fournir un soutien en français à leurs membres ou de communiquer dans une autre langue que le français », ajoute M. Salter.

Les conclusions de PERT, dans ce dernier rapport, sont conformes aux conclusions dans leurs rapports précédents, en identifiant le manque de compétence en français comme un obstacle à l'entrée dans les ordres professionnels pour les Québécois d'expression anglaise.

« Nous devons nous assurer que nous incluons tous les Québécois dans le travail de reconstruction de notre économie et dans la lutte contre la pénurie actuelle de main-d'œuvre. C'est pourquoi PERT recommande au gouvernement d'investir dans un soutien accru aux apprenants du français langue seconde afin de mieux soutenir leur capacité à obtenir et à conserver leurs certifications professionnelles. Nous pensons que cela contribuera à atténuer les pénuries de main-d'œuvre prévues dans des domaines professionnels clés », a expliqué M. Salter.

Les principaux constats du rapport incluent :

La maîtrise de la langue française peut constituer un obstacle à l'entrée d'un professionnel qualifié dans un ordre professionnel.

Il y a un manque de programmes de transition qui permettent aux professionnels de travailler dans leur profession tout en recevant la formation en français nécessaire pour passer l'examen de langue française de l'OQLF.

Il existe des problèmes d'accessibilité, tels que des contraintes financières, pour les professionnels qui cherchent à s'inscrire à des programmes de formation en langue française.

Il y a un désir au sein des ordres professionnels pour plus de capacité organisationnelle et de financement pour améliorer leurs programmes de formation et fournir un soutien en français.

Les données sur les minorités linguistiques dans les ordres professionnels du Québec ne sont pas largement disponibles, ce qui rend difficile de déterminer l'étendue du soutien linguistique nécessaire pour les apprenants de langue française au Québec.

À propos du rapport « Soutien en langue française pour les professionnelles et professionnels d'expression anglaise au Québec »

Ce rapport examine l'état du soutien en français pour les Québécois d'expression anglaise et les autres minorités linguistiques dans les professions réglementées par les ordres professionnels et identifie les mesures de soutien disponibles pour les membres potentiels et actuels des ordres professionnels au Québec, ainsi que les domaines où des améliorations peuvent être apportées.

About PERT

La Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT) est une initiative multilatérale à but non lucratif visant à relever les défis en matière d'emploi et d'employabilité auxquels sont confrontées les communautés d'expression anglaise du Québec. Pour plus d'informations sur la Table ronde provinciale sur l'emploi : <https://pertquebec.ca/>

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Chad Walcott

Directeur de l'engagement et des communications

Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT)

Chad@pertquebec.ca

1-855-773-7885 ext. 737